



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité

Question écrite n° 51733

Texte de la question

M. Lucien Degauchy interroge M. le ministre de l'intérieur sur le nouveau plan Vigipirate mis en place en le 20 février 2014; ce plan abandonne le code couleurs et adopte une nouvelle signalétique, un triangle rouge à bords noirs. En effet, considérant que l'ancien plan Vigipirate, datant de 1978, ne mobilisait plus vraiment les citoyens français, le Gouvernement a voulu le simplifier en prenant de nouvelles mesures. Bien que le Gouvernement assure que les garanties individuelles sont bien respectées, il souhaite connaître les modalités d'application de ce nouveau plan.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51733

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2014](#), page 2265

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)